

ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education
atteste que:

Monsieur : Ibrahima Alassane LANDOURE

Né(e) le : 5/1/2008 à: Bamako

Fils de : Alassane LANDOURE et de Fatoumata TRAORE

Académie : BAMAKO RIVE DROITE

Etablissement : LBAC

N°Place : 18473

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes

Mention : ASSEZ-BIEN

est déclaré admis au Baccalauréat malien, session de juin 2025.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 87175 / SE / 2025 / CNECE

Bamako, le 25/07/2025

Le Directeur,



Zeïnou Agoussa MAÏGA

P.P.E.S.G